

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 21 NOVEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE MARDI 21 NOVEMBRE 2023, À 8 H 30, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
	<i>Titre</i>		
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Sylvie Lepage	Greffière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante Ariane Lévesque.

23-11-336

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

23-11-337

2. Création du poste et embauche d'un directeur des services techniques

CONSIDÉRANT les besoins grandissant en expertise technique pour la création de plans et devis et la surveillance de chantier pour tous les projets municipaux;

CONSIDÉRANT que la Ville doit avoir de plus en plus souvent recours à des firmes de consultant et que cela occasionne des coûts et des délais importants;

CONSIDÉRANT les projets prévus par la Ville pour les prochaines années, notamment la rénovation de la piscine municipale;

CONSIDÉRANT le rapport du comité des ressources humaines recommandant la création d'un nouveau poste de directeur des services techniques;

CONSIDÉRANT que ce rapport recommande également l'embauche de Jean-François Landry au poste de directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De créer le poste de directeur des services techniques ainsi que la création d'une nouvelle classe d'emploi nommée 6.5;

D'embaucher monsieur Jean-François Landry à ce poste, selon les conditions prévues à la convention de travail des cadres de la ville de Sainte-Anne-des-Monts et les conditions particulières suivantes :

- Le salaire sera celui du 8^e échelon de la classe 6.5 soit 89 086 \$ par année.
- Aucune période de probation ne sera imposée à M. Landry.
- Il aura droit à des vacances annuelles calculées sur la base de 4 semaines qui seront accumulées à partir de son entrée en fonction.
- Reconnaissance de 7 années d'ancienneté.

Que monsieur Landry entrera en fonction le lundi 22 janvier 2024.

ADOPTÉE

- 23-11-338 3. Autorisation de paiement – Stantec – Réhabilitation de la piste et mise aux normes de l'aéroport

CONSIDÉRANT la résolution 19-09-232 mandatant Stantec pour services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de réhabilitation de la piste et mise aux normes de l'aéroport;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder au paiement de la facture 1844256 pour un montant de 19 200,83 \$ taxes comprises.

ADOPTÉE

- 23-11-339 4. Autorisation de paiement – Kwatroe - Mise aux normes des installations de pompage d'eau potable – TECQ

CONSIDÉRANT le mandat à la firme d'ingénierie Kwatroe en vertu de la résolution 23-01-020;

CONSIDÉRANT la soumission au montant de 251 795,25 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT l'avancement des activités 2 et 3 à 100%;

CONSIDÉRANT la facture 23279 au montant de 103 247,55 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement de la facture ci-jointe au montant de 103 247,55 \$ taxes incluses, à Kwatroe. Cette dépense sera prise à même les sommes prévues à la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

5. Période de questions

Madame la mairesse suppléante répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

- 23-11-340 6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 9h00.

ADOPTÉE

ARIANE LÉVESQUE
MAIRESSE SUPPLÉANTE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA
GREFFIÈRE

/at
